

ARLON

# Des soins de santé sans frontières

**De nouveaux outils Internet** pour informer les patients transfrontaliers sur les soins de santé est en ligne depuis hier.

● **Élodie BOSENDORF**

Commençons par un cas concret : un étudiant belge d'Arlon désire se faire soigner à Longwy (France) et un pensionné français résidant en Belgique voudrait retourner en France pour s'y faire soigner. Tout ça est possible grâce aux coopérations qui existent entre les hôpitaux. Mais encore faut-il le savoir... C'est le premier objectif des nouveaux portail et site de Luxlorsan : informer le citoyen transfrontalier non seulement sur ce qui existe mais également sur ses droits et les démarches à effectuer. Il allie donc l'information juridique à l'offre de soins.

« On a voulu articuler ces deux bases de données et c'est un réel travail de titan qui a été réalisé. Ce site est un outil remarquable. Il n'existe pas son pareil Europe alors que



*c'est nécessaire pour le patient européen. C'est un outil stable et fiable»,* explique Henri Lewalle, chargé de mission, affaires européennes et coopération transfrontalière pour la Mutualité Chrétienne.

## 250 fiches d'information

À l'origine de ce projet : l'Observatoire transfrontalier de la santé Wallonie-Lorraine-Luxembourg appelé Luxlorsan. Grâce au développement des projets de coopération transfrontalière, dits ZOAST pour zones organisées d'accès aux soins transfron-

taliers, les patients résidant dans l'espace frontalier disposent d'une offre de soins transfrontalière et d'une prise en charge de qualité. Et désormais donc, le patient soigné en Belgique, en France et au Luxembourg pourra, via Internet, s'informer de ses droits en matière d'accès aux soins à l'étranger et des procédures en vigueur dans les conventions de coopération interhospitalière. Ce sont ainsi environ 250 fiches d'information qui sont disponibles en quelques clics. Cet outil est complété d'une base de données en ligne

reprenant les différents établissements hospitaliers partenaires.

## Étendre les coopérations

Parallèlement Luxlorsan, dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie quotidienne des habitants des régions frontalières en améliorant l'accessibilité aux soins, poursuit le développement des actions de coopération transfrontalière. Celles-ci permettront notamment d'élargir, en 2011, les coopérations transfrontalières franco-belges aux patients travailleurs frontaliers luxembourgeois et de les faire bénéficier de la convention d'aide médicale urgente.

C'est-à-dire qu'un frontalier luxembourgeois pourra désormais bénéficier de l'intervention du SMUR français en Belgique ou du SMUR belge en France afin d'améliorer le temps de sa prise en charge.

Une collaboration essentielle, est celle qui existe entre les structures de soins d'Arlon et de Mont-Saint-Martin en France. Un objectif futur : étendre ce partenariat à d'autres hôpitaux. ■

➤ Outils: Le portail d'accès commun aux projets de santé transfrontaliers:

[www.santetransfrontaliere.eu](http://www.santetransfrontaliere.eu)  
et le site [www.luxlorsan.eu](http://www.luxlorsan.eu)

## Comment fonctionne le nouveau site?

Une fois sur le site ou le portail Internet, on vous propose d'encoder des critères d'information afin de constituer votre profil. « Vous êtes travailleur, chômeur, retraité? », « Pays de résidence », « raisons du séjour », etc. En retour, le site affiche votre profil, décrit votre situation, les formalités à accomplir, vos droits en tant que patient, il affiche les liens avec les organismes compétents et avec d'éventuelles conventions de coopérations. Vous pouvez ensuite consulter les disciplines et même l'équipement des services hospitaliers ou des organismes qui vous intéressent. Un problème de cœur? Un partenariat existe par exemple entre les hôpitaux d'Arlon et de Mont-Saint-Martin (France) au niveau des pathologies cardiaques.